

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION

CC_2021_188

OBJET :

ENVIRONNEMENT

Atlas de la biodiversité

*Convention Groupe
Ornithologique et
Naturaliste des Hauts de
France*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 43

Suppléants présents : 0

Procurations : 7

Nombre de votants : 50

L'an deux mille vingt-et-un, le 27 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 20 septembre 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCROYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Didier WIBAUX, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE,

Ont donné pouvoir :

Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Thierry DEPOORTERE, procuration à Alain BOS
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Guy SCHRYVE, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 septembre 2021

Délibération CC_2021_188

COMMISSION 5

ENVIRONNEMENT

Atlas de la Biodiversité (Inter)Communale 2021

Signature d'une convention avec le Groupe Ornithologique et Naturaliste des Hauts de France

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération CC_2020_153 du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2020 validant le projet d'atlas de la biodiversité communale et le partenariat avec des associations locales,

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT (CCPC) exerce la compétence Environnement dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement,

Vu la candidature de la PEVELE CAREMBAULT à l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale 2021 France Relance » publié le 15 janvier 2021,

Vu la décision d'octroi d'aide de l'Office National de la biodiversité n°2021-DG-14 du 21 mai 2021,

Vu l'article R2122-3 du Code de la commande publique, et la possibilité pour un acheteur public de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque des services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé, cela pour des raisons techniques,

Vu le projet de convention avec le Groupe Ornithologique et Naturaliste des Hauts de France,

Où l'exposé de son Président,

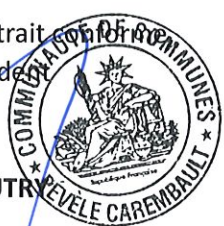
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- ***D'autoriser son Président à signer la convention avec le Groupe Ornithologique et Naturaliste des Hauts de France, ainsi que tout document afférant à ce dossier, afin d'accompagner la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT dans la mise en œuvre de l'atlas de la Biodiversité (inter)communale.***
- ***De verser la somme de 51 944 € au Groupe Ornithologique et Naturaliste des Hauts de France en contrepartie de la réalisation des actions figurant dans la convention.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président


Luc FOUTRY